

La Commune de Paris : les jours qui l'ont précédée

Lorsque la Commune de Paris débute le 18 mars 1871 ([clic](#)), nous sommes à la fin d'un conflit entre la Prusse et la France.

Le traité de francfort du 10 mai 1871 aura un gros impact sur la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871, ainsi que sur la fin de la Commune.

Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870 ([clic](#)). Le désastre de Sedan le 2 septembre 1870 ([clic](#)) a précipité la chute de l'Empire. S'en est suivie la proclamation de la République ([clic](#)) qui poursuit la guerre puis l'encerclement de Paris par les troupes allemandes ([clic](#)) et enfin le siège de la capitale ([clic](#)) se terminant par la capitulation française le 28 janvier 1871 ([clic](#)).

Durant le siège, les parisiens s'insurgent contre un gouvernement prêt à signer l'armistice.

([clic](#)) Le 27 octobre ([clic](#)), ils apprennent la reddition du traître Bazaine à Metz.

Le 31, ils investissent l'Hôtel de Ville ([clic](#)), criant « A bas Trochu ! Pas d'armistice ! Guerre à outrance ! »

Le jeune Gustave Flourens, 32 ans, appelle à un nouveau gouvernement ([clic](#)).

Des clubs, des comités révolutionnaires se forment, évoquant 80 ans plus tard, « la Patrie en danger ».

Ces actions parisiennes vont influencer sur le Gouvernement de Défense Nationale qui va stopper les négociations de paix avec la Prusse.

([clic](#)) Mais, devant un siège qui s'intensifie, devant la faim qui touche quasiment l'ensemble de la population et malgré l'avis défavorable des parisiens qui veulent continuer la lutte, le gouvernement va signer l'armistice le 28 janvier 1871 ([clic](#)).

En application de la convention d'armistice, des élections législatives ont lieu à Bordeaux le 8 février 1871, amenant une majorité de monarchistes à l'Assemblée ([clic](#)) et dont Adolphe Thiers deviendra le chef du pouvoir exécutif.

([clic](#)) Trois semaines plus tard, le 1er mars 1871, le nouveau gouvernement autorise l'armée prussienne à défiler sur les Champs-Élysées ([clic](#)).

Les parisiens ont caché les statues sous des drapeaux noirs.

1ère provocation pour le peuple parisien.

(clic) Dans la nuit du 17 au 18 mars 1871, Thiers, voulant désarmer la Garde nationale, envoie le général Lecomte enlever les 227 canons de Belleville et de la butte Montmartre (clic).
2ème provocation.

La troupe refuse d'obéir aux ordres de Lecomte qui ordonne de tirer sur la foule.
Le général est capturé (il sera exécuté le lendemain).
Devant l'émeute, le gouvernement quitte Paris et s'installe... à Versailles (clic).
3ème provocation.

Les parisiens se sentent abandonnés par la République.
Qu'à cela ne tiennent. Une trentaine de militants anarchistes, socialistes, utopistes (clic), tous nostalgiques de la Révolution de 1789, se réunissent à l'Hôtel de Ville.
La Commune de Paris est créée. Nous sommes le 18 mars 1871 (clic).

Bernard Lian
6 février 2021